

## Assurer la conduite technique d'un atelier caprin

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Prochaine session : du 17 février au 28 février 2020

### CONTENU DE LA FORMATION

#### ✓ Elaborer l'itinéraire technique de l'atelier caprin

- Connaissance de la filière et des systèmes d'élevage
- Raisonner l'alimentation de l'élevage caprin et les prévisions alimentaires selon les systèmes, les stades physiologiques
- Respecter la réglementation en élevage caprins (les bonnes pratiques d'élevage et le bien-être des animaux)
- Les outils de suivi techniques et économiques

#### ✓ Réaliser les travaux de production

- Assurer la conduite alimentaire de l'élevage caprin (les bases de l'alimentation et du rationnement, le pastoralisme)
- Assurer la conduite de la reproduction (la physiologie de l'appareil reproducteur (mâle et femelle), les cycles, la mise bas, le renouvellement du troupeau ...)
- Assurer la conduite sanitaire (prévention sanitaire en élevage, le plan de prophylaxie, description et analyse de la conduite sanitaire)
- Choisir et aménager les bâtiments d'élevage (construction d'un bâtiment d'élevage, réglementation et démarches administratives, visites et comparaison de plusieurs bâtiments)

Référent formation : [thomas.piedon@educagri.fr](mailto:thomas.piedon@educagri.fr)



L'Europe s'engage en  
Auvergne-Rhône-Alpes avec le  
Fonds Social Européen.



### INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des éleveurs, de travaux pratiques.
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite d'un atelier d'élevage de poules pondeuses.
- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA / 1050 € pour les stagiaires Pôle Emploi seul / 916,30 € pour les stagiaires d'autres OPCA et en autofinancement

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

- Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

